

## SÉLECTION ET SPÉCIFICATIONS

<b>Type générique</b>	Apprêt à base de résine époxy novolaque et de phénalkamine, chargé d'oxyde de fer micacé
<b>Description</b>	<p>Apprêt d'accrochage pour revêtement interne de réservoirs, offrant une variété d'attributs : durcissement à basse température, délais très courts avant la couche suivante, tolérance à l'humidité pendant l'application et le durcissement, et excellente protection contre le sablage. L'apprêt Phenoline 311 est souvent utilisé comme apprêt d'accrochage (résistant au sablage) avec des revêtements internes à feuillet épais, et convient tant pour un nouveau réservoir que pour la remise en état d'un revêtement interne existant. Ce produit présente d'excellentes caractéristiques de mouillage et des temps de durcissement « pour manipulation » très courts. Sa formule contient des niveaux élevés de flocons inertes de renforcement. Apprêt d'adhérence idéal pour les revêtements internes lorsque le béton ou la maçonnerie à traiter sont humides.</p>
<b>Caractéristiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuvé pour l'eau potable; norme ANSI/NSF 61*</li> <li>• Durcissement à basse température (-6 °C/20 °F)</li> <li>• Excellente protection contre le sablage</li> <li>• Adapté pour le béton humide</li> <li>• Excellentes caractéristiques d'application</li> <li>• Délais courts avant la couche suivante</li> <li>• Tolérance à l'humidité pendant l'application</li> <li>• Conforme aux restrictions de COV</li> <li>• Faible teneur en PAD</li> </ul> <p>*Valide si fabriqué sur un site certifié.</p>
<b>Couleur</b>	Rouge
<b>Fini</b>	Mat
<b>Apprêt</b>	Apprêt intégré
<b>Couches de finition</b>	Le choix du produit de finition varie selon l'exposition
<b>Épaisseur de feuillet sec</b>	<p>25 - 76 microns (1 - 3 mils) valeurs typiques</p> <p><b>Ne pas dépasser 3 mils d'épaisseur.</b></p>
<b>Teneur en solides</b>	Par volume 47% +/- 2%
<b>Taux de couverture théorique</b>	<p>18.5 m<sup>2</sup>/l à 25 microns (754 pi<sup>2</sup>/gal à 1.0 mils)</p> <p>6.2 m<sup>2</sup>/l à 75 microns (251 pi<sup>2</sup>/gal à 3.0 mils)</p> <p>Tenir compte des pertes lors du mélange et de l'application.</p>
<b>Valeurs COV</b>	<p><b>Tel que fourni</b> : 1,93 lb/gal (231 g/l), mélangé</p> <p>Diluant n° 225 E : à 6 oz/gal : 1,93 lb/gal (231 g/l)</p> <p>Ces valeurs sont nominales et pourraient varier légèrement selon la couleur. Ce produit contient de l'acétate de t-butyle sans COV. Vérifier les réglementations locales associées à ce produit.</p>
<b>Valeurs HAPs</b>	1,64 lb/pad (gallon, solides)
<b>Résistance à la chaleur sèche</b>	<p>Continue: 82°C (180°F)</p> <p>Non continue: 104°C (220°F)</p>
<b>Limitations</b>	Les époxys exposés au soleil perdent leur lustre, se décolorent et finissent par fariner.

# Phenoline 311 Primer

FICHE PRODUIT



## SÉLECTION ET SPÉCIFICATIONS

**Couches de finition** | Le choix du produit de finition varie selon l'exposition

## PRÉPARATION DES SURFACES D'APPLICATION

<b>Directives générales</b>	<b>Acier</b> : retirer toute huile ou graisse de la surface à recouvrir; utiliser des chiffons propres imbibés de diluant n° 2 ou de toluol.
	<b>Béton</b> : ne pas appliquer le revêtement avant que le béton ait durci pendant au moins 28 jours à 21 °C (70 °F) et 50 % d'humidité relative, ou dans des conditions équivalentes.
<b>Acier</b>	<b>Pour les applications en immersion</b> : : traiter au sablage abrasif de manière à atteindre un fini de « métal presque blanc » conforme à la directive SSPC-SP10 et obtenir un profil de sablage de 2,5 à 4 mils.
	<b>Pour les applications sans immersion</b> : traiter au sablage abrasif de manière à atteindre un fini « commercial » conforme à la directive SSPC-SP6 et obtenir un profil de sablage de 1,5 à 2 mils (40 à 75 microns) pour expositions modérées à sévères. Dans les environnements peu agressifs, nettoyer avec des outils à main ou électriques conformément à la directive SSPC-SP2, SP3 ou SP11, de manière à produire une surface exempte de rouille/calamine. Pour l'application de ce produit sur des surfaces humides, le pinceau et le rouleau sont recommandés.
<b>Béton</b>	<b>Béton</b> : retirer tout béton friable ou désolidarisé. Peut être appliqué sur du béton humide sans qu'une présence d'eau soit visible. Consulter le service technique de Carboline pour obtenir des recommandations plus spécifiques.

## MÉLANGE ET DILUTION

<b>Mélange</b>	Mélanger séparément, puis combiner et mélanger dans les proportions suivantes (ratio 3:1) : <b>Kit de 1 gal</b> Partie A : 0,75 gallon Partie B : 0,25 gallon <b>Kit de 4 gallons</b> Partie A : 3 gallons Partie B : 1 gallon
	<b>Dilution</b>
<b>Durée de vie du mélange</b>	3 heures à 24 °C (75 °F); plus courte à température élevée. La durée de vie prend fin lorsque le revêtement devient trop visqueux pour être utilisé.

## DIRECTIVES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT

Des directives générales relatives à l'équipement, pour l'application de ce produit, sont fournies ci-dessous. Il peut être nécessaire de modifier ces directives en fonction des conditions du chantier pour obtenir les résultats souhaités.

<b>Pulvérisation (directives générales)</b>	Maintenir le pistolet à une distance de 12 à 14 pouces de la surface, et perpendiculaire à la surface.
<b>Pulvérisation classique</b>	Contenant pressurisé équipé d'un double régulateur, d'un tuyau flexible de 3/8 po (diam. interne min.), d'une buse de 0,070 po (diam. interne) et du chapeau d'air approprié.

## DIRECTIVES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT

Des directives générales relatives à l'équipement, pour l'application de ce produit, sont fournies ci-dessous. Il peut être nécessaire de modifier ces directives en fonction des conditions du chantier pour obtenir les résultats souhaités.

<b>Pulvérisation sans air</b>	<p>Taux de compression : 30:1 (min.)*          Débit de sortie : 3,0 gal/min (minimum)          Tuyau flexible : 3/8 po min. diam. interne          Taille de buse : 0,015 à 0,019 po          Pression de sortie : 2000 à 2500 psi          *Les garnitures en PTFE sont recommandées, disponibles auprès du fabricant de la pompe.</p>
<b>Pinceau et rouleau (directives générales)</b>	<p>Plusieurs couches peuvent s'avérer nécessaires pour obtenir l'aspect souhaité, l'épaisseur de feuil sec recommandée et le masquage adéquat.          Éviter de repasser plusieurs fois au pinceau ou au rouleau. Pour des résultats optimaux, achever la couche en 10 minutes ou moins à 24 °C (75 °F). Utiliser un rouleau synthétique à poils courts avec noyau résistant aux solvants.</p>

## CONDITIONS D'APPLICATION

Condition	Matériau	Surface	Ambiante	Humidité
Minimum	7°C (45°F)	-7°C (20°F)	-7°C (20°F)	0%
Maximum	32°C (90°F)	49°C (120°F)	38°C (100°F)	95%

Selon les normes de l'industrie, la température de la surface d'application doit se situer au-dessus du point de rosée. Le Phenoline 311 est un apprêt unique, capable de tolérer des supports humides. Voir Pinceau et rouleau, ci-dessus. Des techniques spéciales de dilution et d'application peuvent s'avérer nécessaires au-dessus ou en dessous des conditions normales.

## DURÉE DE DURCISSEMENT

Temp. de surface	Sec manipulable	Sec pour la finition Minimum	Délai maximal avant couche suivante
-7°C (20°F)	36 heures	24 heures	45 jours
2°C (35°F)	16 heures	2 heures	45 jours
10°C (50°F)	10 heures	1 heure	30 jours
24°C (75°F)	3 heures	30 minutes	30 jours
32°C (90°F)	90 minutes	30 minutes	3 jours

**Remarque :** le temps de séchage minimum avant la mise en service dans l'eau potable est de 7 jours.

Ces temps sont basés sur une épaisseur de feuil sec de 2 mils (50 microns). Si l'épaisseur de feuil est plus grande, la ventilation insuffisante ou les températures plus froides, des temps de durcissement plus longs sont nécessaires, et un piégeage du solvant et une détérioration prématurée du revêtement peuvent se produire. Bien que ce produit puisse supporter une humidité excessive pendant le séchage, il est conseillé de vérifier la présence de voile ou d'opalescence et de l'éliminer en lavant à l'eau avant l'application de la couche suivante. Si le délai maximal avant la couche suivante est dépassé, la surface doit être abrasée par décapage mécanique ou par ponçage avant l'application d'une couche supplémentaire. Pour un durcissement accéléré, contacter le service technique de Carboline pour connaître les exigences spécifiques de ce produit. Lorsque l'application et le durcissement se font en dessous de 1,5 °C (35 °F), il convient de déshumidifier l'air ambiant avant, pendant et après l'application pour éviter la formation de glace sur la surface. Ne pas appliquer en présence de glace ou si des cristaux de glace se forment sur la surface. Déshumidifier ou augmenter la température de l'air ambiant pour éliminer la glace sur la surface d'application. L'exposition à des températures élevées (p. ex. 27 °C/80 °F ou plus) ou à la lumière du soleil peut réduire considérablement le délai maximal avant la couche suivante. Consulter le service technique de Carboline pour obtenir des détails.

# Phenoline 311 Primer

FICHE PRODUIT



## NETTOYAGE ET SÉCURITÉ

<b>Nettoyage</b>	Utiliser le diluant n° 2 ou l'acétone. En cas de déversement, absorber le produit et le mettre au rebut conformément aux règlements locaux applicables.
<b>Sécurité</b>	Lire et respecter toutes les mises en garde indiquées dans la fiche technique du produit, ainsi que dans la fiche de données de sécurité du produit. Suivre des précautions normales de sécurité au travail.
<b>Ventilation</b>	Lorsque ce produit est utilisé comme revêtement interne de réservoir ou dans des espaces clos, une circulation d'air complète doit être assurée pendant et après l'application, jusqu'au durcissement du revêtement. Le système de ventilation doit être capable d'empêcher la concentration des vapeurs de solvants d'atteindre la limite inférieure d'explosivité des solvants utilisés. L'utilisateur doit tester et surveiller les niveaux d'exposition pour s'assurer que tous les membres du personnel sont en dessous des limites préconisées. En cas de doute, ou dans l'impossibilité de surveiller les niveaux d'exposition, utiliser un respirateur à adduction d'air approuvé par NIOSH/MSHA.
<b>Nettoyage et sécurité</b>	Ce produit contient des substances inflammables. Tenir à l'écart des étincelles et des flammes. Toute installation électrique doit être réalisée et mise à la terre conformément au Code électrique national. Dans les régions où il existe des risques d'explosion, les travailleurs sont tenus d'utiliser des outils non ferreux et de porter des chaussures conductrices et anti-étincelles.

## EMBALLAGE, MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Durée de conservation</b>	Partie A : 12 mois à 24 °C (76 °F) Partie B : 24 mois à 24 °C (76 °F)  *Durée de conservation : (valeur annoncée) lorsque le produit est conservé dans les conditions d'entreposage recommandées et dans les contenants d'origine non ouverts.
<b>Température et humidité d'entreposage</b>	4 à 38 °C (40 à 100 °F) Humidité relative 0 à 95 %
<b>Entreposage</b>	Entreposer à l'intérieur. <b>GARDER AU SEC.</b>
<b>Poids à l'expédition (approximatif)</b>	Les prix peuvent être obtenus auprès d'un représentant commercial ou du bureau principal de Carboline. Termes : montant net dans les 30 jours. Kit de 1 gallon : 6,8 kg (15 lb) Kit de 4 gallons : 29,5 kg (65 lb)
<b>Point d'éclair (Setaflash)</b>	Partie A : 21 °C (70 °F) Partie B : 33 °C (92 °F)

## **GARANTIE**

À notre connaissance, les données techniques contenues dans le présent document sont exactes et précises à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'utilisateur doit contacter Carboline pour vérifier l'exactitude avant de spécifier ou de commander. Aucune garantie d'exactitude n'est donnée ou implicite. Carboline garantit que nos produits sont exempts de défauts de fabrication conformément aux procédures de contrôle qualité applicables de Carboline. **CETTE GARANTIE N'EST PAS VALABLE LORSQUE LE PRODUIT N'EST PAS : (1) APPLIQUÉ CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DE CARBOLINE, ET/OU (2) CORRECTEMENT STOCKÉ, DURCI ET UTILISÉ DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION.** Carboline n'assume aucune responsabilité quant à la couverture, la performance, les blessures ou les dommages résultant de l'utilisation du produit. Si ce produit s'avère ne pas fonctionner comme spécifié lors de l'inspection par un représentant de Carboline pendant la période de garantie, la seule obligation de Carboline, le cas échéant, est de remplacer le ou les produits Carboline dont le défaut a été prouvé ou de rembourser le prix d'achat de ceux-ci, à la seule discrétion de Carboline. Carboline ne sera pas responsable de toute autre perte ou dommage. Cette garantie exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de main-d'œuvre pour l'application ou le retrait de tout produit, et (2) tout dommage accessoire ou consécutif, qu'il soit fondé sur une violation de garantie expresse ou implicite, une négligence, une responsabilité stricte ou toute autre théorie juridique. **AUCUNE AUTRE GARANTIE OU ASSURANCE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DONNÉE PAR CARBOLINE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, LÉGALE, RÉSULTANT DE LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LA COMMERCIALISATION ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.** Toutes les marques commerciales mentionnées ci-dessus sont la propriété de Carboline International Corporation, sauf indication contraire. L'intégralité du texte de cette fiche technique produit, ainsi que les documents qui en découlent, ont été rédigés en anglais, et à des fins juridiques, la version anglaise prévaudra.